



IESUE/SEM(09)03

18 février 2009

**Erwan LANNON**

## INSTITUTE REPORT

### **BARCELONA 2010 – RELATIONS EURO-MÉDITERRANÉENNES DYNAMIQUES BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES : QUELLES SYNERGIES ?**

**Paris, 26 janvier 2009**

#### **Introduction**

Le 26 janvier 2009 l’Institut d’Etudes et de Sécurité à organisé à Paris un séminaire intitulé : « Barcelone 2010 – Relations Euro-méditerranéennes - Dynamiques bilatérales et multilatérales: Quelles synergies? ». Le programme du séminaire se trouve en annexe de même que la liste des participants.

L’objet du présent rapport est de rendre compte des principales conclusions de ce séminaire en les regroupant autour de différents thèmes et d’attirer l’attention sur un certain nombre d’éléments de réflexion qui ont été évoqués lors des débats de cette journée d’étude.

La première partie du rapport concerne la séance du matin et s’articule autour des cinq thèmes suivants :

- I. Les difficultés entravant le développement du volet multilatéral ;
- II. Le Statut avancé du Maroc et les dynamiques régionales ;
- III. La politique Européenne de Voisinage ;
- IV. Le processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ;
- V. Les blocages politiques actuels.

La seconde partie du rapport concerne les discussions de la séance de l’après midi relatives à la sélection des thèmes prioritaires des relations Euro-méditerranéennes qui feront l’objet de *Policy Papers* dans le cadre du programme de recherche.

## Séance du matin

La séance du matin a été consacrée à la question des relations entre les dimensions bilatérales et multilatérales des relations euro-méditerranéennes.

### **I. Les difficultés entravant le développement du volet multilatéral**

Il ressort de la discussion que le volet multilatéral du Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM) connaît un certain nombre de difficultés notamment en raison du fait que **les pays membres demeurent réticents quant à l'idée de déléguer une partie de leur souveraineté et d'avoir à rendre des comptes à une quelconque entité régionale**. Ceci est particulièrement vrai pour les pays du Sud. Chaque partenaire entend ainsi garder son droit de veto au sein de cette enceinte. Le Nord doit accepter partager une partie de son pouvoir de décision. Un bon équilibre entre le partage du pouvoir décisionnel et l'efficacité reste encore à définir. Sur le plan politique, il faut mentionner au Sud une absence de volonté politique, la prééminence d'un nationalisme réticent à toute forme de délégation de souveraineté.

De plus, **l'asymétrie institutionnelle Nord-Sud** contrarie fortement l'option multilatérale pour les partenaires du Sud. Un participant a constaté que, dans un cadre multilatéral qui associe des pays du Nord et du Sud, on ne pouvait pas appliquer les règles traditionnelles du multilatéralisme.

Certains participants ont tenu à rappeler que **la raison pour laquelle on a mis en place un volet multilatéral** vient de ce que l'UE a une doctrine en matière de relations internationales qui vise à promouvoir la coopération et l'intégration régionale et que, d'autre part, il y avait une raison stratégique qui consistait à mettre ensemble l'Occident et l'Orient de la Méditerranée. On pourrait revenir théoriquement à une relation Euro-Arabe mais ce n'est pas possible aujourd'hui du fait des choix réalisés à Barcelone. D'autres ont souligné qu'en 1995, le volet multilatéral était le complément du processus de paix et que le véritable baromètre des relations Euromed était le conflit israélo-arabe.

**Sur le plan économique l'option multilatérale n'a pas eu d'effet sur l'intégration régionale Sud-Sud.** De plus, le niveau des investissements est resté trop faible. Ceci résulte notamment du fait, qu'à l'origine, les produits agricoles et les services ont été exclus de la zone de libre échange et que la perception de l'environnement des affaires est demeurée assez mauvaise. L'interdépendance entre les différents volets du partenariat (politique, sécurité/économique et financier/social, culturel et humain) a été sous-estimée. Les obstacles à l'intégration Sud-Sud demeurent nombreux. Il faut relever que le cadre institutionnel dans les pays du Sud demeure fragile et que ces faiblesses institutionnelles ont un impact sur le volet multilatéral du PEM. La lenteur et la lourdeur des mécanismes administratifs au Sud est également à souligner. D'autre part, le défaut originel de Barcelone a été de mettre ensemble la région la plus intégrée au monde avec la région la moins intégrée au monde : cela n'a pas changé car les échanges intra régionaux demeurent faibles.

La plupart des participants ont souligné qu'il fallait retrouver un **équilibre entre multilatéral et bilatéral** et que les plates-formes bilatérales, multilatérales et les coopérations renforcées devaient être complémentaires. Il a été souligné que le volet bilatéral de Barcelone n'avait reçu que 10% des financements globaux. Certains ont constaté que le volet multilatéral avait maigri, qu'il y avait moins d'acteurs et qu'il y avait un danger que l'on revienne au « Club Med » au niveau multilatéral, c'est-à-dire à un partage des influences. Il existe un risque de retour aux zones d'influence. Sur la question de la géométrie variable, la

question se pose de savoir si elle doit fonctionner des deux côtés ? Pour d'autres il faut au contraire faire participer tous les Etats membres au multilatéral. Pour un participant, en 1995, on est parti du sous régional (5+5), qui est devenu régional avec Barcelone. Aujourd'hui est-ce que l'on ne va pas aller de l'UPM à l'euro Maghreb ? Un participant a plaidé pour un retour aux relations Europe - Maghreb central dans le cadre d'un partenariat régional renforcé.

L'existence **d'un déséquilibre entre le volet bilatéral et régional du PEM** a été soulignée à plusieurs reprises. Pour certains le véritable moteur de Barcelone 1995 était les accords Euromed et il faut maintenir la vision et les principes de Barcelone. On a plus avancé dans le bilatéral du fait de la persistance des conflits et de l'hétérogénéité des pays. Sans les progrès du bilatéral les progrès auraient été très faibles. Il faut passer d'une pluralité de zones de libre échange à une zone de libre échange générale. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de renforcer d'abord le bilatéral pour renforcer ensuite le volet multilatéral par effet d'entraînement.

Certains ont émis **des réserves quant à la critique systématique du volet multilatéral**. Il faut être pragmatique et ne pas remettre en cause Barcelone car il n'y a pas de multilatéralisme parfait. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. On a beaucoup fait au niveau multilatéral : le jugement des pairs fonctionne par exemple. Tous les outils sont dans Barcelone mais on ne s'en est pas servi. Pour d'autres, le débat multilatéralisme versus bilatéralisme est trop réducteur car il y a différentes Méditerranées. La mise en place d'une plate-forme multilatérale en 1995 a permis l'établissement de rendez-vous réguliers entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. Aujourd'hui la situation de blocage politique au Moyen Orient et au Maghreb a créé un certain « repli » sur le volet bilatéral et la stagnation du procès multilatéral.

## **II. Le Statut avancé du Maroc et les dynamiques régionales**

La question centrale est celle de savoir si **l'octroi du Statut avancé au Maroc aura un effet d'entraînement pour les autres partenaires du Sud** ? A priori la réponse est oui pour certains dans la mesure où la Tunisie a par exemple déjà demandé le 11 novembre 2008 d'envisager un tel statut et que lors du dernier sous comité Droits de l'homme, on a réfléchi à la mise en place d'un débat sur la société civile en Tunisie. Il a été souligné, d'autre part, que la Tunisie était plus avancé sur le plan économique et certains aspects sociaux mais avait encore un déficit politique à combler. Toutefois, l'un des participants a déclaré que s'il n'y avait pas d'effet d'entraînement, cela pouvait devenir très dangereux car cela pourrait renforcer les écarts.

Les intervenants ont fait référence à **la notion de coopération renforcée** dans ce cadre et souligné que ces développements pourraient faire du Maroc un modèle dans la région. La participation du Maroc aux opérations PESD a également été soulignée. Pour un participant il y a deux stratégies possibles soit la géométrie variable, soit coopérer sur des questions techniques correspondants à des besoins réels (approche fonctionnaliste), et changer les choses au niveau économique pour faire évoluer les questions politiques.

A propos des **motivations du Maroc** il a été souligné que le Maroc a fait un constat des limites du volet multilatéral du PEM ainsi que du blocage de l'UMA et a considéré que pour progresser il fallait définir un agenda européen et réaliser une convergence politique avec l'UE. Il s'agit d'un ancrage stratégique à l'Europe. Le Maroc a toujours soutenu qu'il ne peut pas attendre les réformes et les efforts d'autres pays du Sud de la Méditerranée pour approfondir ses relations avec l'UE. Il y a une instabilité du projet euro-méditerranéen et cette remise en question permanente du projet Euromed a conduit le Maroc à se repositionner. Le

travail interne effectué au Maroc avec la société civile en préparation au statut avancé et l'association les partenaires européens lors de la conférence organisée en Espagne en présence de Mme Ferrero Waldner ont été salué par plusieurs intervenants. Il a également été dit que le statut avancé n'était pas un « cadeau fait au Maroc » car cela était prévu dans le plan d'action et qu'il y avait eu une évaluation à cet égard. Toutefois le statut avancé signifie une prime aux progrès réalisés et à la consolidation de l'acquis. Le Maroc, d'autre part, ne met pas en opposition les avancées bilatérales avec la participation au volet multilatéral et pense qu'au contraire il peut y avoir dans ce domaine des dynamiques vertueuses.

**Le Statut avancé constitue bien une avancée se situant entre l'association et l'adhésion à l'UE.** Pour certains le Statut avancé constitue une « plus value pragmatique ». Avec la reprise de l'acquis communautaire, la perspective d'un libre échange approfondi et l'intégration dans les réseaux européens, les perspectives semblent s'améliorer y compris au niveau des migrations car l'approche devient plus globale. Il faut également prendre en considération les développements actuels au niveau régional et notamment l'amélioration des relations dans le cadre du processus d'Agadir.

### **III. La politique Européenne de Voisinage**

**La Politique Européenne de Voisinage met en place un agenda bilatéral en y ajoutant une valeur politique.** Le plan d'action a été écrit avec le Maroc en s'appuyant sur les réformes en cours. Les plans d'action constituent ainsi une déclinaison des accords euromed et sont agréés par un GAERC. Pour un participant, le mécanisme qui se fonde sur le volet bilatéral pour renforcer le volet régional doit être maintenu. Les plans d'action ont été un bon mécanisme et doivent continuer à exister dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Les **coopérations renforcées** dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage doivent être étudiées comme étant une offre sérieuse permettant de faire évoluer la coopération entre les pays du Sud (Agadir en est un bon exemple). Pour d'autres, la géométrie variable ne fera pas nécessairement avancer le volet multilatéral. Elle peut également rendre difficile l'entrée d'autres pays dans le processus. Il est possible que la coopération Sud-Sud en souffre.

### **IV. Le processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée**

La question se pose de savoir si **l'institutionnalisation de l'Union pour la Méditerranée (UPM)** va permettre de relancer le volet multilatéral. La gestion des nouveaux projets doit en principe renforcer l'interaction entre certains partenaires du Nord et du Sud. Le bon fonctionnement du Secrétariat constituera un test significatif à cet égard.

**L'UPM permet de développer la géométrie variable mais il faut s'appuyer sur le bilatéral pour mettre en œuvre les projets.** L'UPM nécessite que les Etats membres « remettent l'église au milieu du village » en recentrant Barcelone sur un objectif clair. Il faut donc utiliser le bilatéral pour faire avancer le régional. L'UPM implique le passage à un statut plus égalitaire mais il n'est pas certain que cela soit réalisable.

**L'UPM ne doit pas devenir une salle de presse.** Le système de la coprésidence peut en effet être utilisé avant tout pour souligner les divergences de point de vue, il s'agit, selon certains, d'un danger à éviter. Il a aussi été noté que L'UPM était née d'un conflit européen.

Sur la question de **l'approche supranationale versus intergouvernementale**, un intervenant a souligné que l'UPM est un processus de dé-communautarisation de Barcelone. Pour certains

ont est passé avec l'UPM de la méthode communautaire à une méthode purement intergouvernementale qui ne fonctionnera pas. Pour un autre intervenant, l'objectif d'une Communauté Euromed d'Etats démocratiques n'est plus là car on passe avec l'UPM à un processus de nature intergouvernementale.

## **V. Les blocages politiques actuels**

Il a été souligné que depuis le 13 juillet, **une seule réunion de hauts fonctionnaires s'est tenue à Nice alors que la déclaration affiche énormément d'objectifs.**

Les **problèmes en suspens** concernent :

- i) l'avenir de la Coprésidence informelle à trois (France, République tchèque, Egypte). Que va-t-il se passer avec le traité de Lisbonne ? ;
- ii) Le flou sur l'institutionnel et notamment sur le secrétariat ;
- iii) L'absence de financement pour les projets (la conférence des bailleurs de fonds prévue en mars a été annulée) alors que le partenariat oriental se met en place. La France veut le respect du principe 1 euro à l'Est, 2 euros au Sud ;
- iv) Le fait que l'UPM a mis de côté la conditionnalité, il faut donc la remettre dans le débat ;
- v) L'absence de vision claire des finalités du projet. Quels sont les débouchés géopolitiques des processus engagés ? Souhaitons-nous aller vers une communauté méditerranéenne ? Avons-nous une vision partagée de la Méditerranée ?

**Trois recommandations** ont été avancées :

- i) Il faut comprendre le contexte politique actuel et le malaise des pays du Sud (l'UE est plus préoccupée un prisonnier israélien que par 11000 prisonniers palestiniens et n'a pas été capable de critiquer les violations des droits fondamentaux des palestiniens) ;
- ii) La transparence doit être renforcée au niveau du fonctionnement de l'UPM. On travaille quand même dans les coulisses mais il faut plus de transparence ;
- iii) La société civile a été laissée de côté car après juillet 2008 on a essentiellement fait de la gestion de crises.

Au niveau de la **conditionnalité** il a été souligné que cette question n'avait pas été abordée dans le cadre de l'UPM et qu'elle n'avait pas été appliquée au niveau du PEM alors qu'il s'agissait de l'une des clés du processus Euromed. Pour certains les positions pragmatiques qui consistent à faire avancer les questions économiques pour avoir un impact au niveau politique ne fonctionnent pas. D'autre part, l'UE a été trop sélective vis-à-vis des interlocuteurs de la société civile en écartant les islamistes. Un autre participant s'est posé la question de savoir si l'on pouvait faire la leçon à l'Algérie alors que l'on a besoin de son pétrole ?

Pour certains il est **prématué de faire une évaluation de la valeur ajoutée de l'UPM**. Le premier vrai bilan se fera en 2010. Pour l'instant il y a eu un succès à Paris puis un blocage avec la Ligue arabe puis un succès à Marseille suivi d'un blocage avec la confrontation à Gaza. Ces blocages n'empêchent pas qu'il y ait un processus informel pour travailler sur l'agenda de Marseille.

## Séance de l'après midi

La séance de l'après midi a été consacrée à la **définition des thèmes à retenir pour les Policy Papers et à l'identification des priorités des relations entre l'Union européenne et ses partenaires du Sud de la Méditerranée** dans le cadre du projet l'Institut développe en collaboration avec l'IEMED de Barcelone.

L'IEMed et EUISS ont en effet créé un groupe de travail et une enceinte de réflexion sur les relations Euro-méditerranéennes à l'horizon 2010 (Barcelone + 15) et ce notamment en perspective de la présidence espagnole. Ce groupe de travail a organisé et organisera diverses activités de recherche<sup>1</sup> dont :

- i) Des séminaires à Barcelone, Bruxelles et Rabat avec la participation d'acteurs politiques, institutionnels et académiques ;
- ii) Une série de *Policy Papers* sera publiée pour diffuser les résultats de la réflexion et des propositions opérationnelles communes ;
- iii) Une publication de synthèse finale fera l'objet d'une plus large diffusion auprès du public et donnera lieu à une conférence finale.

Il s'agit **d'analyser les stratégies européennes en Méditerranée à la lumière des évolutions internationales et régionales**. L'analyse se réalise en prenant pour axe central le « Processus de Barcelone - Union pour la Méditerranée » et la Politique Européenne de Voisinage. La création, en juillet 2008, du « Processus de Barcelone – Union pour la Méditerranée », a donné une nouvelle impulsion à la coopération Euro-méditerranéenne. Il s'agit désormais de faire, à l'horizon 2010, les bilans de ces actions et de voir quelles seront les nouvelles priorités et les nouvelles orientations de ces politiques dans le cadre de l'après 2010. Le projet est aussi important d'un point de vue plus théorique : c'est un moment de redéfinition. Il faut définir les politiques à appliquer à moyen terme (policy orientated) et faire des propositions concrètes pour l'horizon 2020.

Il faut aussi **réaliser en 2010 le véritable bilan (1995- 2010) du PEM** car les bilans réalisés en 2005 ont été faussés en raison du fait que les premiers accords Euromed n'arrivent à la phase finale du démantèlement qu'aujourd'hui (cas de la Tunisie) et que les contextes «économiques et politiques ont changé. Le démantèlement a été bénéfique même si incomplet car les industries n'ont pas souffert.

Il faut donner une place aux instituts de recherche pour enrichir les réflexions. La centralité de la Méditerranée dans les grands enjeux globaux doit être soulignée.

Une **formulation des 10 thèmes** a été proposée :

1. Evaluation du processus de Barcelone à la lumière du nouvel ordre mondial;
2. Questions liées au libre échange et à son impact social potentiel ;
3. Crise économique globale et développement soutenable ;
4. Questions environnementales, énergie et sécurité alimentaire
5. Conflits régionaux;
6. Désarmement et questions sécuritaires ;
7. Droits de l'homme et compréhension mutuelle;
8. Participation de tous les acteurs sociaux et politiques;
9. Education et question sociales;
10. Coopération en matière de dynamiques de mouvement de personnes

---

<sup>1</sup> V. le calendrier des réunions en annexe.

## Migrations internationales

Pour un participant il faut prendre en compte la question de la sédentarisation des migrants illégaux, les « circulations migratoires », la question des réfugiés et il faut éviter de faire le lien « migration et développement » car il peut y avoir confusion avec les politiques de retour.

La Méditerranée est aujourd’hui une zone de transit, de sais pour ceux qui n’arrivent pas à passer au Nord. Il faut se poser la question de savoir si l’expérience de la migration Est/Ouest peut être exportée au Sud (bons résultats avec l’octroi de visas dans le cadre des migrations pendulaires). Il ne faut pas oublier la question des réfugiés. Il faut aussi traiter la question du rôle politique des migrants (sur les processus de démocratisation).

## Le thème de la Sécurité

Le thème de la sécurité est lié au volet multilatéral, il s’agit d’un problème collectif. La « coopération sécuritaire » est un élément important. Il faut aussi « désécuriser » les questions et étudier la sécurité dans une perspective de « désécurisation ».

## La question des acteurs externes

Doit-on laisser l’analyse du Golfe Persique de côté ? Il faut revenir au partenariat stratégique Méditerranée - Moyen Orient. Il faut faire une place pour le rôle des acteurs extérieurs dont les Etats-Unis mais aussi l’Iran, la Chine et la Russie.

## Le nouveau contexte international

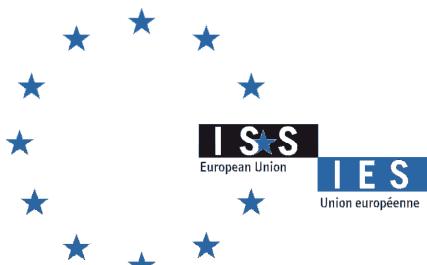
Il a été souligné à de nombreuses reprises que le projet devait s’inscrire dans le contexte de **crise financière actuelle** et en prenant en compte les affrontements à **Gaza**. Les Etats du Golfe sont quasiment en faillite (Dubaï) ce qui va avoir un impact sur les travailleurs migrants et l’Algérie peut être en cessation de paiement dans les 6 mois. L’économie mondiale a perdu 40% de son PIB et le contexte a radicalement changé. Notre agenda doit être un agenda de gestion de crise car les pays du Golfe ne vont plus être en mesure de financer.

Il faut aussi prendre en compte la nouvelle donne aux Etats-Unis. Le nouveau Président américain a changé mais les crises en Méditerranée vont demeurer.

C’est dans ce genre d’exercice que l’on peut voir les choses autrement et notamment à la lumière de la crise actuelle : Comment les deux instruments, Barcelone et PEV, peuvent réagir au contexte actuel ? L’impact économique et social de la crise doit être analysé.

## Autres propositions

- Il faut se centrer sur les rapports Etat – société civile et prendre en compte la question démographique et le marché de l’emploi (être jeune en Méditerranée en 2025) ;
- Il faut mettre en avant la dimension sociale et notamment la lutte contre la pauvreté et la protection sociale ;
- L’éducation est une deuxième question prioritaire avec l’emploi, sa prise en compte permet de lutter contre la marginalisation ;
- Il faut aussi traiter la coopération Sud-Sud dans le processus de coopération régionale ;
- La sécurité humaine et le développement, y compris les concepts de « Freedom From Fear » et « Freedom From Want » doit également être abordée.



# Barcelona 2010

## Euro-Mediterranean relations

### Bilateral and Multilateral Dynamics: What Synergies?

Paris, 26 January 2009

## PROGRAMME

---

**10:00** *Welcome Coffee*

**10:30 – 13:00** **MORNING SESSION**

What relations to establish between the bilateral and multilateral dimensions of the Euro-Mediterranean relations?

Presentation of the Topic by Prof. Azzam MAHJOUB, Professor University of Tunis

Comments H.E.Mr. Menouar ALEM – Ambassador of Morocco, Brussels

Comments Mr. Leonello GABRICI – Head of Euro-Med & Regional Issues, Brussels

**13:00 – 14:30** **Lunch- Debate**

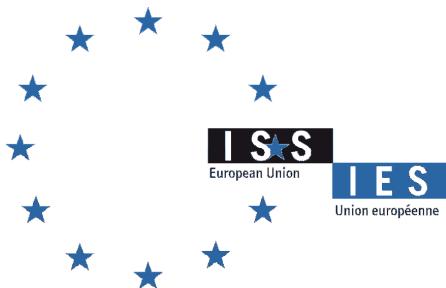
Debate regarding the impact of the current situation in the Gaza Strip on relations between the EU and Southern Mediterranean Countries

**14:30 – 16:30** **AFTERNOON SESSION\***

10 priorities for the Euro-Mediterranean process of inclusion:

Presentation of the themes of the Papers of the IEMED - EU ISS Barcelona 2010 project

**16:30** **End of the meeting**



## BARCELONA 2010 EURO-MEDITERRANEAN RELATIONS

### BILATERAL AND MULTILATERAL DYNAMICS: WHAT SYNERGIES ?

Paris, 26 January 2009

### LIST OF PARTICIPANTS *LISTE DES PARTICIPANTS*

---

1. **ABOYOUB, Hassan** – Ancien Ministre, Ambassadeur itinérant du Royaume du Maroc
2. **ALEM, Menouar** – Ambassadeur, Chef de la Mission du Royaume du Maroc auprès de l'Union européenne, Bruxelles
3. **ALIBONI, Roberto** – Vice President, Istituto Affari Internazionali, Rome
4. **BAUCHARD, Denis** – Conseiller, Chargé du Maghreb et du Moyen-Orient, Institut français des relations internationales, Paris
5. **BOLUKBASI, Tolga** – Research Associate, Center for European Studies, Middle East Technical University, Ankara
6. **BULUT, Esra** – Research Fellow, European Union Institute for Security Studies, Paris
7. **DAGUZAN, Jean-François** – Maître de recherche, Fondation pour la Recherche Stratégique, Paris
8. **DE MORAES VAZ, Maria do Rosário** – Programme Director, Instituto de Estudos Estratégicos e Internacionais, Lisbon
9. **DE VASCONCELOS, Álvaro** – Director, European Union Institute for Security Studies, Paris
10. **ELSHOBAKI, Amr** – Head of Arab European Unit, Al Ahram Center for Political & Strategic Studies, Cairo
11. **FLORENSA I PALAU, Senén** – Directeur général, Institut Europeu de la Mediterrània, Barcelona

12. **GABRICI, Leonello** – Head of Unit, Euro-Med and Regional Issues, External Relations DG, European Commission, Brussels
13. **HUNTZINGER, Jacques** – Ambassadeur en mission, Mission de l’Union pour la Méditerranée, Paris
14. **KAMEL, Nasser** – Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Ambassade de la République arabe d’Egypte, Paris
15. **KAWAKIBI, Salam** – Project coordinator, Arab Reform Initiative, Paris
16. **KHADER, Bichara** – Directeur, Centre d’Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain, Louvain-la-Neuve
17. **LANNON, Erwan** – Professor, University of Gent, Senior Associate Researcher, Head of EUISS Brussels Office
18. **LOPEZ BUSQUETS, Eduardo** – Adviser, Policy Planning Unit, Ministry of Foreign Affairs of Spain, Madrid
19. **MAHJOUB, Azzam** – Academician and International expert, University of Tunis el Manar, Tunis
20. **MARTIN MUÑOZ, Gema** – Director General, Casa Árabe y su Instituto Internacional de Estudios Árabes y del Mundo, Madrid
21. **MARTY-GAUQUIÉ, Henry** – Directeur, Liaison avec les Organisations Internationales, Représentant à Paris, Groupe Banque Européenne d’Investissement, Paris
22. **MORILLAS, Pol** – Intern, European Union Institute for Security Studies
23. **PAIS ANTUNES, Luís** – Director, Instituto de Estudos Estratégicos e Internacionais, Lisbon
24. **PERAL, Luis** – Research Fellow, European Union Institute for Security Studies, Paris
25. **PRAT Y COLL, Juan** – Ambassador, Embassy of Spain, The Hague
26. **SAAF, Abdallah** – Directeur, Centre des Etudes et Recherches en sciences sociales, Rabat
27. **TOVIAS, Alfred** – Director, Leonard Davis Institute for International Relations, The Hebrew University, Jerusalem
28. **VELTHEIM, Risto** – Ambassador, Euro-Mediterranean Coordinator, Ministry for Foreign Affairs of Finland, Helsinki
29. **WIHTOL DE WENDEN, Catherine** – Directeur de Recherches, CNRS/Centre d’études et de recherches internationales, Paris
30. **ZAFIRIOU, Alexandre** – Principal Administrator, General Secretariat of the Council of the European Union, DG EV, Mediterranean, Middle East TF, Brussels

---

**Calendrier des réunions**

---

6 Mars 2008	Réunion à Paris du groupe de travail constitué par l'IEMed et l'EUISS. Définition de l'organisation interne du groupe de travail
7 Mars 2008	Réunion de l'EUISS sur l'Union Méditerranéenne et le Processus de Barcelone. Définition des priorités à traiter lors d'un premier séminaire de réflexion
10 et 11 octobre 2008	Premier Séminaire conjoint à Barcelone
26 Janvier 2009	Réunion intermédiaire à Paris : Présentation des 10 thèmes et débat sur la question multilatéralisme/bilatéralisme. Déjeuner débat sur l'évaluation des affrontements entre Israël et le Hamas
24 avril 2009	Deuxième Séminaire conjoint à Bruxelles (organisé par l'EUISS)
Septembre 2009	Troisième Séminaire conjoint (à Rabat date à définir)
Janvier 2010	Premières propositions publiées sous la forme de <i>Policy Papers</i>
2010 Fin du projet	Conférence finale à Barcelone